



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT Volet agricole

Hauts-de-France

17 et 18 octobre 2018

Olivier ALLAIN – Ambassadeur
Loïc GOUËLLO et Vincent STEINMETZ – Mission d'appui

Grand Plan d'investissement (GPI): volet agricole

L'agriculture, l'agroalimentaire, les secteurs de la forêt et du bois, la pêche et l'aquaculture :

- constituent un **pan stratégique de l'économie française, pourvoyeur d'emplois et d'activité économique dans les territoires**
- contribuent positivement à la balance commerciale et au rayonnement de la France dans le monde.

Toutefois, ces secteurs doivent conduire un processus de **transformation en profondeur pour faire face aux défis économiques sociaux, environnementaux et sanitaires auxquels ils sont confrontés.**

Grand Plan d'investissement (GPI): volet agricole

Les travaux conduits dans le cadre des **Etats Généraux de l'Alimentation** (EGA) au 2ème semestre 2017 ont mis en avant la nécessité de :

- placer l'agriculteur et l'entreprise au cœur de l'innovation et de la transformation vers la multi-performance,
- faire coexister les logiques de filière et les logiques territoriales

Ces défis supposent de repenser les stratégies d'investissement, en :

- **fondant la décision d'investissement sur l'élaboration d'un projet d'entreprise ou de filière ;**
- **renforçant l'effet levier, la cohérence et l'efficacité des outils de soutien public.**

Grand Plan d'investissement (GPI): volet agricole

L'accompagnement de la transformation des secteurs agricoles, agro-alimentaires, forêt-bois et pêche-aquaculture, au regard des défis économiques sociaux, environnementaux et sanitaires s'envisage dans le cadre du **grand plan d'investissement (GPI)**

La mission de préfiguration du GPI (juin-septembre 2017) par Jean Pisani-Ferry a dégagé 4 priorités :

- Accélérer l'adaptation des outils et le changement des pratiques ;
- Accélérer la réponse aux défis du changement climatique ;
- Renforcer la compétitivité de l'aval et la structuration des filières;
- Mobiliser et soutenir la recherche et l'innovation.

Travaux d'approfondissement sur le deuxième semestre 2017 pour préciser les dispositifs financés par l'État s'intégrant dans le GPI, en lien avec les conclusions et préconisations de l'atelier 14 des États généraux de l'alimentation (EGA)

Grand Plan d'investissement (GPI): volet agricole

Les 9 actions retenues s'articulent autour de 3 axes :

❖ Axe 1: Transformation de l'amont agricole et forestier

- 4 actions proposées

❖ Axe 2: Amélioration de la compétitivité de l'aval agricole et forestier

- 2 actions proposées

❖ Axe 3: Innovation et structuration des filières :

- 3 actions proposées

Trois types d'outils financiers sont envisagés :

- ❖ Une mobilisation de crédits budgétaires (subventions) ;
- ❖ Un recours accru aux instruments financiers (fonds de garantie, fonds de prêts, fonds propres) ;
- ~~❖ La mobilisation du PIA3 pour soutenir la recherche et l'innovation.~~